Italie : Un capitaine condamné à un an de prison pour avoir ramené en Libye des migrants qu'il avait secourus

16/10/2021 à 11h39



Le tribunal de Naples a condamné, le mercredi 13 octobre, un capitaine italien pour avoir violé les lois internationales en rapatriant, en 2018, à bord du navire de support à l'offshore (OSV) Asso Ventotto, une centaine de migrants secourus en mer en Libye, où leurs droits étaient menacés.

La juge l'a condamné à un an de prison pour abandon de mineurs et de personnes vulnérables, mais l'a acquitté d'une accusation d'abus de pouvoir, selon le media italien *Avvenire*. Le 30 juillet 2018, l'opérateur du navire, Augusta offshore, basé à Naples, avait déclaré que l'Asso Ventotto avait reçu un appel des garde-côtes libyens pour secourir des réfugiés à bord d'un canot pneumatique, à près d'un mille de la plateforme pétrolière de Sabratha où il opérait, au nord de Tripoli.

« Mais les procureurs italiens ont déclaré que les instructions pour ramener les migrants à Tripoli provenaient de la plateforme pétrolière » et non des gardes-côtes, et que

« **l’équipage n’avait jamais identifié les migrants, ni vérifié leur état ou leur demande d’asile potentielle** », indique l’agence italienne *AP*, qui précise que les ports libyens ne peuvent être considérés comme des lieux sûrs, en vertu du droit international. […]

Le marin